



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire

Agenda et autres infos	2
➤ Journée technique sur les couverts végétaux	2
➤ Assemblée Générale Terra Vitis	2
Météo	3
➤ Bilan météo d'octobre 2018 à mars 2019	3
➤ Prévisions météo	3
➤ Gel : pas d'entretien des sols cette semaine	4
Dans les vignes	4
➤ Présentation de notre réseau de parcelles	4
➤ Stade phénologique	5
Maladies cryptogamiques	6
➤ Excoriose	6
Ravageurs	8
➤ Mange-bourgeons : pression faible	8
➤ Escargots : pression faible	9
➤ Vers de la grappe : installer les diffuseurs	9
Choix et doses de produits	9
Entretien des sols	10
➤ Que faire de vos couverts semés ?	10
Biodynamie : calendrier lunaire et planétaire	11

Agenda et autres infos

➤ Journée technique sur les couverts végétaux

L'ATV49 et la Chambre d'agriculture organisent une demi-journée technique sur le thème des couverts végétaux.

Cette manifestation aura lieu le **mercredi 3 avril 2019 à 14 h à Cersay** dans une parcelle du Domaine des Trahan, exploitation membre d'un groupe Ecophyto 30000. Au cours de cette journée, 2 ateliers seront proposés :

- Bases agronomiques sur les couverts végétaux : quels objectifs? quelles semences choisir? quels bénéfices attendre?
- Présentation d'itinéraires techniques de conduite de couverts végétaux par des vignerons.

Un fléchage à partir de Cersay indiquera l'accès à cette journée.

Cette journée bénéficie du financement du [Syndicat Layon Aubance Louets](#) dans le cadre du contrat territorial Layon-Aubance-Louets.



➤ Assemblée Générale Terra Vitis

L'association Terra Vitis organise son assemblée générale le **jeudi 4 avril à Saint-Christophe la Couperie (49)**.

Cette rencontre se tiendra de 9h à 17h au **Domaine Cogné**.

Quatre interventions techniques auront lieu sur les thèmes suivants:

- Bioprotection à la vigne et à la cave
- Robotique dans les vignes
- Matériel végétal tolérant au mildiou et à l'oïdum

Inscription par mail : tvf@terravitis.fr



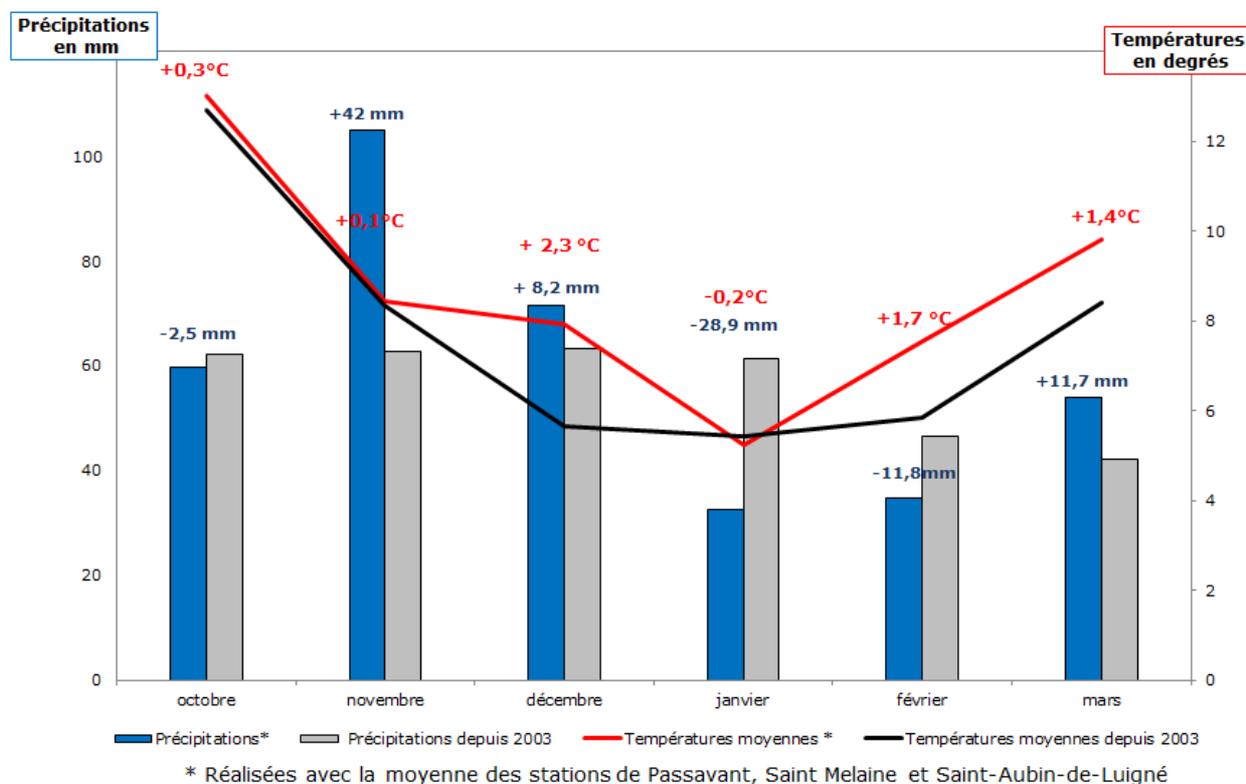
Terra Vitis: la viticulture du futur
Des pistes pour construire la viticulture durable de demain



09 H 00	Café d'accueil
09 H 15	Assemblée Générale ➤ Rapports moral, d'activité et financier 2018 ➤ Actions et budget 2019
11 H 30 : Atelier en salle	La bioprotection à la rescousse du vigneron ? ➤ Intérêt de la bioprotection à la vigne et à la vendange pour répondre aux enjeux de production durable et diminuer les doses de soufre Marie-Charlotte COLOSIO IFV
12 H 30	Déjeuner au domaine COGNE
14 H 00 : Atelier en salle	Les machines s'émancipent ➤ La robotique dans les vignobles, état des lieux, intérêt, limites et perspectives Florent BANCTEL Chambre d'Agriculture des Pays de Loire
15 H 00 : Atelier en salle	Les plantes font de la résistance ➤ Dans un contexte de réduction des phytos et d'adaptation au changement climatique, intérêt et limites des variétés résistantes. Nadège BROCHARD-MEMAIN Chambre d'Agriculture des Pays de Loire ➤ Le programme Resdur: la création de variétés résistantes Etienne GOULET IFV
16 H 30	Verre de l'amitié et visite du domaine

➤ Bilan météo d'octobre 2018 à mars 2019

Comparaison des précipitations et des températures par rapport aux moyennes de saison



Températures moyennes : cet hiver a été doux et notamment les mois de décembre, février et mars. Il a fait en moyenne **0,9°C de plus** que les moyennes de saison pour ces 6 derniers mois.

Précipitations : l'excédent est de **18 mm** pour les six derniers mois. Le mois de novembre a été particulièrement pluvieux avec 105 mm de précipitations.

➤ Prévisions météo Sources MétéoFrance, Météociel, Météoblue, Pleinchamp

	Temps (Météo France)	Précipitations en mm			T°C Min au sol	T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)			
		Météociel (Doué)	Météoblue (Doué)	Pleinchamp (Angers)			avant 7 h	de 7 h à 13 h	de 13 à 19 h	après 19 h
mercredi	pluies éparses	4.4	0 à 1	0	7	2 ; 11	5-15	10-15	15-20	5-10
jeudi		1.1	0 à 2	2	-1	-1 ; 12	5-10	15	5-10	5-10
vendredi		1.3	0 à 1	3	-1	4 ; 15	20	20-40	20-40	15-20

Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est inférieure à 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) »

Tendances pour les jours suivants : les pluies risquent de se prolonger ce week-end avec des températures qui remonteraient au dessus de zéro.

➤ Gel : pas d'entretien des sols cette semaine

La tonte, le roulage et le travail du sol augmentent le risque de gelées blanches, évitez donc de passer cette semaine en raison des températures négatives annoncées pour jeudi et vendredi.

La précocité du départ en végétation de la vigne rend les bourgeons sensibles au gel de bonne heure. Retrouvez nos conseils en lisant notre fiche technique gel.

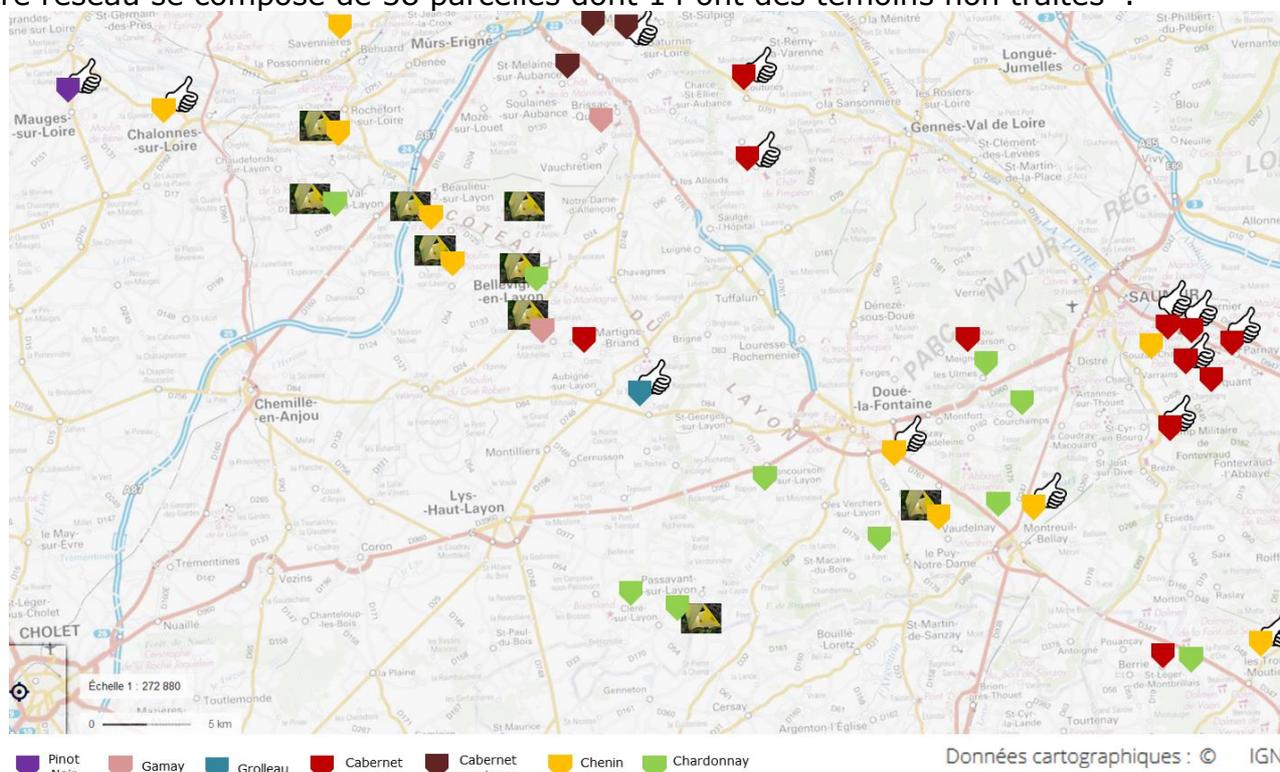


[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Gel » sur le site de la Chambre d'Agriculture^{\(1\)}](#)

Dans les vignes

➤ Présentation de notre réseau de parcelles

Notre réseau se compose de 38 parcelles dont 14 ont des témoins non traités* :



* **Témoin non traité** : quelques ceps sont laissés non traités, cela permet de détecter les premières contaminations de mildiou et d'oïdium. La pression de l'année peut être évaluée et cela conforte le vigneron sur sa stratégie de protection.

Si le témoin non traité est restreint à quelques ceps, il n'y a aucun risque de contamination du témoin vers le reste de la parcelle.

Ces parcelles font partie de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) des Pays de la Loire, animée par la Chambre d'Agriculture et financée par le Ministère chargé de l'agriculture avec des fonds de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Plusieurs partenaires sont impliqués dont les caves coopératives, les acteurs de la distribution et les conseillers des organismes techniques.

A l'issue de ces observations, le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) est rédigé par la Chambre d'Agriculture en concertation avec les acteurs.

Les autres parcelles suivies se trouvent chez des vignerons engagés volontairement dans le dispositif DEPHY Ferme du plan ECOPHYTO.

➤ Stade phénologique

✓ Évolution des stades sur notre réseau de parcelles

CÉPAGE (Nombre de parcelles observées)	Nombre de parcelles dont plus de 50% des bourgeons ont atteint le stade			
	Repos hivernal Bourgeon gonflé 	Bourgeon dans le coton 	Pointe Verte 	Eclatement du bourgeon 
PINOT NOIR (1 parcelle)				1 parcelle
CHARDONNAY (8 parcelles)			5 parcelles	3 parcelles
GAMAY (2 parcelles)			1 parcelle	1 parcelle
GROLLEAU (1 parcelle)			1 parcelle	
CHENIN (10 parcelles)			3 parcelles	7 parcelles
CABERNET FRANC (8 parcelles)		1 parcelle	4 parcelles	3 parcelles
CABERNET SAUV. (3 parcelles)	2 parcelles	1 parcelle		

✓ Rétrospective de la phénologie :

Millésime	Eclatement	Début floraison	Floraison	Début fermeture	Début véraison cépages précoces	Début véraison Cabernet franc et Chenin	Début des vendanges cépages précoces
2011	5 avril	17 mai	20 mai	28 juin	26 juillet	3 août	Fin août
2012	11 avril	29 mai	12 juin	17 juillet	15 août	21 août	Mi-septembre
2013	30 avril	18 juin	25 juin	25 juillet	20 août	27 août	Fin septembre
2014	7 avril	2 juin	10 juin	16 juillet	29 juillet	12 août	Mi-septembre
2015	15 avril	2 juin	10 juin	7 juillet	4 août	12 août	2 ^{ème} semaine de septembre
2016	18 avril	8 juin	20 juin	18 juillet	10 août	20 août	Autour du 20 septembre
2017	7 avril	26 mai	2 juin	28 juin	24 juillet	2 août	Fin août début septembre
2018	16 avril	28 mai	4 juin	2 juillet	24 juillet	6 août	Fin août début septembre
2019	1^{er} avril						

Le débourrement de 2019 est très précoce, **aussi précoce que 2011** ! Cependant, rien n'est joué pour la date des vendanges. Par exemple, en 2014 le débourrement fut aussi précoce mais les températures fraîches ont ensuite freiné l'avancement phénologique.

Maladies cryptogamiques

➤ Excoriose

✓ Observations

Tableau récapitulatif des symptômes d'excoriose et moyenne des stades des bourgeons de la base :

CEPAGE Nombre de parcelles observées	Stades des bourgeons de la base en % (moyenne réalisée sur l'ensemble des parcelles appartenant au même cépage)				
	Coton	Pointe verte	Eclatement du bourgeon	1 à 2 feuilles étalées	3-4 feuilles étalées
PINOT NOIR 1 parcelle	30	70			
CHARDONNAY 8 parcelles	37	37	12	1	
GAMAY 2 parcelles	21	72	7		
GROLLEAU 1 parcelle	40	56	4		
CHENIN 10 parcelles	18	38	29	23	
CABERNET FRANC 8 parcelles	26	34	36		
CABERNET SAUVIGNON 1 parcelle	18				

**Période de réceptivité
du stade « éclatement du bourgeon »
à « 3-4 feuilles étalées »**

Sur de nombreuses parcelles, les bourgeons de la base (coursons et rappels) entrent dans la période de réceptivité aux contaminations.

Le courson en photo ci-contre est atteint d'excoriose : le sarment est blanc et des picnides noires sont visibles. Le champignon empêche les bourgeons de démarrer alors que ceux du reste de la parcelle sont au stade éclatement.



✓ Stratégie de protection

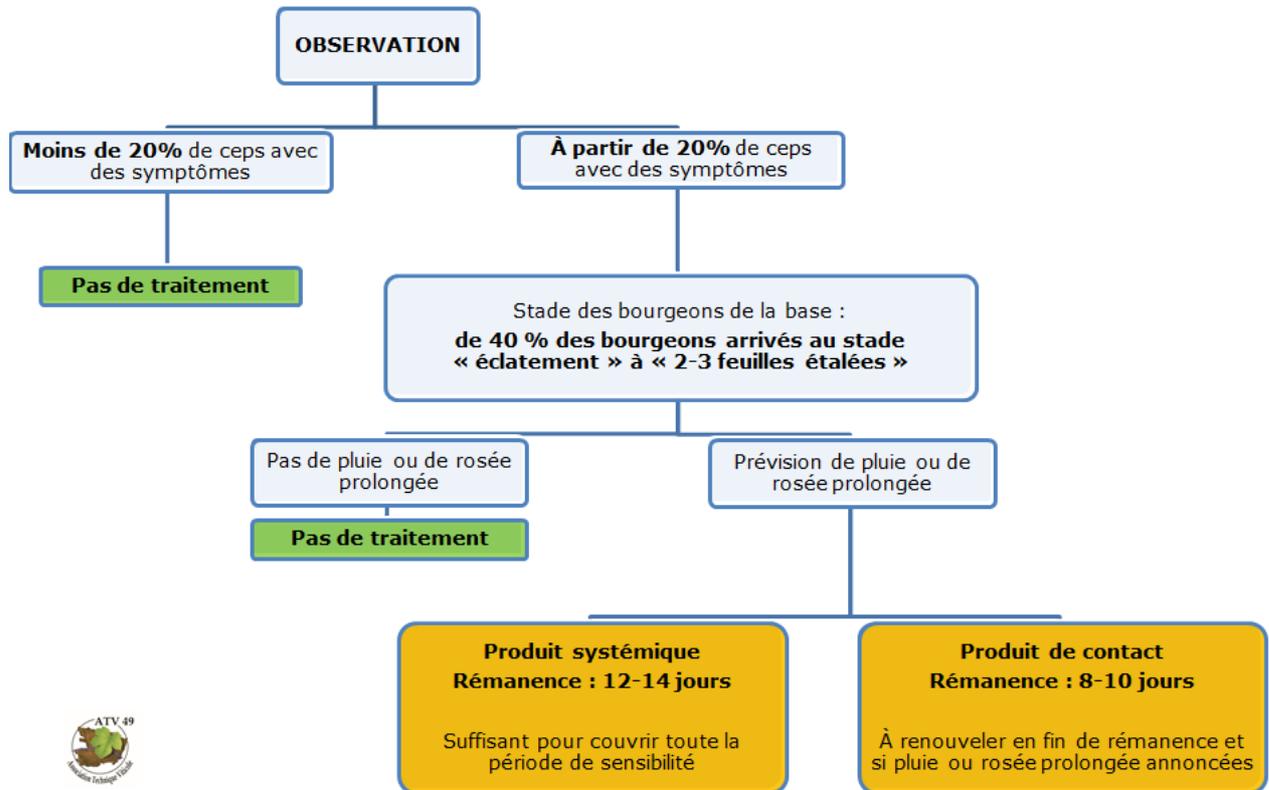
- Prophylaxie

Pour diminuer la sensibilité à l'excoriose, la vigueur des parcelles sensibles doit être maîtrisée avec de l'enherbement, naturel ou semé, et une fertilisation modérée.

- Raisonnement de la protection phytosanitaire

Rappel : arbre de raisonnement des traitements excoriose

En fonction de vos observations, du stade des bourgeons de la base, des prévisions météo et de la rémanence du produit choisi, vous serez amené à faire 0, 1, ou 2 applications :



Notre Avis :

Les pluies annoncées dans les prochains jours risquent d'être favorables aux contaminations, **nous vous conseillons de protéger les parcelles qui présentent plus de 20% de symptômes et dont 40% des bourgeons de la base ont atteint le stade « éclatement »**. Les panneaux récupérateurs sont incontournables pour optimiser l'efficacité et le coût du traitement. Pour l'excoriose, et uniquement pour cette maladie, il est possible de passer sous une pluie fine.



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Excoriose » sur le site de la Chambre d'Agriculture^{\(1\)}](#)

Vous y trouverez des photos de différents symptômes ainsi que des conseils concernant le dosage des produits avec les panneaux.

Ravageurs

➤ Mange-bourgeons : pression faible

✓ Observations

Nous avons aperçu cette semaine des bourgeons mangés dans 40% de nos parcelles avec des fréquences qui restent faibles.

Dans une de nos parcelles, nous avons observé une **chenille bourrue** ou **écaille martre**. La photo ci-contre montre la chenille qui se nourrit des bourgeons et de jeunes organes végétaux en croissance. Le papillon de l'Écaille Marte est visible de Juin à Août mais vole uniquement la nuit. La journée, il est presque impossible à voir dissimulé dans la végétation.



Ces chenilles s'attaquent à la vigne lorsqu'elles ne trouvent pas suffisamment de nourriture au sol. Une **gestion équilibrée de la flore de vos parcelles** permet souvent d'empêcher les dégâts.

Pour les **cépages précoces**, le stade de fin de sensibilité devrait rapidement être atteint.

✓ Stratégie de protection

La vigne est sensible aux mange-bourgeons du stade « **bourgeon dans le coton** » à « **première feuille étalée** ».

En général, **les attaques sont concentrées à un seul endroit dans la parcelle**, par exemple, sur les deux premières piquetées en bordure d'un chemin. Il faut **repérer ces endroits pour réaliser des observations** dès que les premiers bourgeons sont dans le coton.

Le ramassage est une technique efficace. Les noctuelles et les boarmies ont des mœurs nocturnes, vous devez alors passer au coucher du soleil ou à l'aube.

Si vous ne pouvez pas envisager le ramassage et que vous avez constaté une réelle dépréciation de récolte l'année précédente, il reste l'utilisation de produits phytosanitaires, en appliquant au **pulvérisateur à dos, dans la zone concernée**, un produit homologué pour ces ravageurs. Il n'y a pas de produit homologué en AB. **Le seuil de traitement est de 15% de pieds avec un bourgeon mangé** (source : Guide des pratiques viti-vinicole, Techniloire, septembre 2006).

Les prédateurs naturels de ces larves sont nombreux et il faut être conscient qu'un **insecticide non sélectif va les tuer**, ainsi que tous les autres auxiliaires et insectes. Remarquons que l'enherbement des inter-rangs peut limiter leur montée dans les ceps.

➤ Escargots : pression faible

✓ Observations

La présence des escargots est stable par rapport à la semaine dernière. On les observe toujours dans 8% des parcelles de notre réseau, avec un maximum de 2% de ceps avec au moins 1 escargot observé.

Seule une parcelle présente des dégâts, avec 2% de ceps sur lesquels au moins 1 bourgeon est mangé.

✓ Stratégie de protection

Dans vos parcelles sensibles, vous pouvez profiter des derniers travaux de taille et de pliage pour ramasser les escargots au fur et à mesure dans les ceps, dans les poches.

En cas d'**historique à très forte pression et en dernier recours**, vous pouvez recourir à des produits hélicides à base de phosphate de fer (compatibles en AB).



Ces produits ont des **répercussions sur toute la chaîne alimentaire**, leur usage est donc à limiter et à réserver aux parcelles particulièrement sensibles, et **uniquement lorsque vous piègez des escargots avant leur ascension des ceps**. Le maintien des infrastructures agro-écologiques autour de vos parcelles favorise la présence des prédateurs naturels des escargots. Vous trouverez des exemples dans la fiche technique dédiée.



Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Escargots » sur le site de la Chambre d'Agriculture⁽¹⁾

➤ Vers de la grappe : installer les diffuseurs

Si vous optez pour une stratégie de protection basée sur la **confusion sexuelle**, pensez à **organiser les chantiers de pose de diffuseurs**.

Nous reviendrons plus en détails sur cette thématique dans l'un de nos prochains bulletins.

Choix et doses de produits

Préconisations de produits **non classés CMR** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique):

MALADIE	Matière active Spécialités commerciales (classement, dose homologuée)	 Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
EXCORIOSE	<p><i>Stratégie en 2 passages :</i></p> <p>SOUFRE MOUILLABLE Microthiol spécial disperss (ncl, 1.25 kg/hL, DRE 6 heures), Kumulus DF (ncl, 1,25 kg/hL, DRE 6 heures)...</p> <p><i>Stratégie en 1 seul passage :</i></p> <p>FOSETYL + METIRAME Slogan (irritant, 0.3 kg/hL, DRE 48 heures) Sillage (irritant, 0.3 kg/hL, DRE 48 heures)</p>	<p><i>Stratégie en 2 passages :</i></p> <p>SOUFRE MOUILLABLE Microthiol spécial disperss (ncl, 1.25 kg/hL, DRE 6 heures), Kumulus DF (ncl, 1,25 kg/hL, DRE 6 heures)...</p>



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

Les produits « **NODU vert** » sont écrits en gras et en vert

Entretien des sols

➤ Que faire de vos couverts semés ?

Et bien, tout dépend de votre objectif :

✓ **si vous voulez rapporter des éléments fertilisants**

Les espèces mobilisent les éléments (N, P, K) de l'air et du sol qui seront libérés quelques semaines après leur destruction.

Pour que cette libération soit rapide et corresponde aux besoins de la vigne, sans favoriser les maladies cryptogamiques, l'incorporation en surface avec un outil de travail du sol est à privilégier. Même si le couvert n'est pas très développé, ce passage doit être réalisé tôt, entre mi-février et mi-mars, pour éviter les risques de gelées blanches car il est préférable d'éviter de travailler les sols pendant ces périodes.

Si vous n'avez pas pu passer, vous pouvez encore le faire jusqu'à mi-avril mais en surveillant la météo pour profiter des semaines où les prévisions n'annoncent pas de températures inférieures à 0°C.

✓ **Si vous voulez faire un paillage**

Dans ce cas, votre objectif n'est pas la fertilisation mais l'amélioration de la portance et l'atténuation des à-coups hydriques.

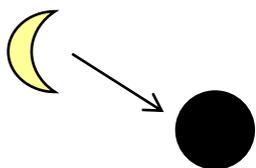
Vous devez alors attendre que votre couvert aie une biomasse aérienne suffisante pour être couché, à l'aide d'un rouleau type faca®, pour assurer un paillage suffisant au sol.

Dans cet objectif, il faut privilégier les graminées et limiter les légumineuses, surtout sur les parcelles sensibles à la pourriture grise. En effet, ces dernières risqueraient de relarguer trop d'azote en fin de saison pendant la période de maturation.



Pour en savoir plus et échanger avec d'autres vignerons, rendez-vous demain, mercredi 3 avril, à 14 h à Cersay !

Biodynamie : calendrier lunaire et planétaire



Nous commençons cette semaine en lune décroissante, puis nous passerons en lune croissante à partir de samedi. La lune sera montante toute la semaine.

A noter cette semaine :

- La **nouvelle Lune** vendredi

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine de la manière suivante:

Mardi 2	Merc. 3	Jeudi 4	Vend. 5	Sam. 6	Dim. 7	Lundi 8	Mardi 9
							

Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.



Notre bulletin est disponible gratuitement sur simple inscription

(1) Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Participent à la rédaction et à la diffusion de ce bulletin :

Thomas Chassaing : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.71.57.80.35 thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Perrine Dubois : *Viticulture et sol*

Tel : 06.83.89.85.39 perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Marie Esmiller : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.26.72.69.18 marie.esmiller@pl.chambagri.fr

Guillaume Gastaldi : *Viticulture et environnement*

Tel : 06.24.89.02.70 guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr

Julie Grignion : *Viticulture biologique et biodynamique*

Tel : 07.86.43.03.38 julie.grignion@pl.chambagri.fr

Brigitte Grolleau : *Assistante*

Tel : 02.49.18.78.14 brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr

Marc Robin : *Viticulture et environnement*

Tel : 06.65.66.18.20 marc.robin@pl.chambagri.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos partenaires :



Base d'observations et périmètre concerné par le conseil sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de Santé du Végétal disponible sur le site web de la Chambre régionale d'agriculture : <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/tous-les-bsv-viticulture/>

La Chambre d'Agriculture est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>



Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/projet_actualisation_produits_biocontrole-V13_cle031452.pdf Attention : lire attentivement l'étiquette du produit pour connaître les restrictions réglementaires et les conseils de prudence liés à son utilisation.